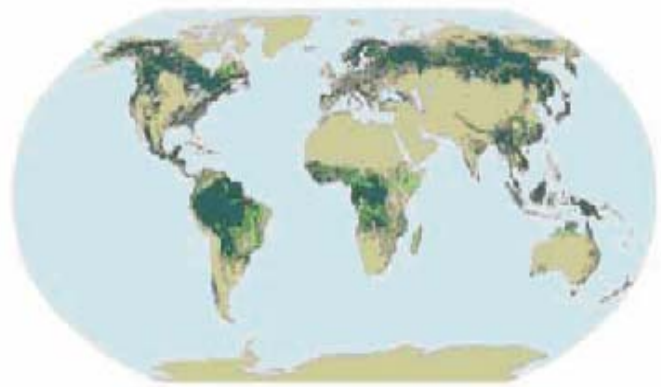


Le déboisement dans le monde

Au cours des derniers millénaires, les ressources de la forêt ont fait l'objet de l'exploitation par les humains. La recherche de combustible, de matériaux de construction ou de territoires à défricher pour l'agriculture a motivé la coupe du bois. Toutefois, le rythme de destruction de nos espaces forestiers s'est beaucoup accru depuis les derniers siècles.



Les forêts du monde.

Aujourd'hui, la planète possède un peu moins de quatre milliards d'hectares de forêts qui couvrent quelque 30 % de la superficie terrestre totale. En 2006, le patrimoine forestier affichait une perte nette de 73 317 km². * Malgré une amélioration de la situation dans les dernières années, le problème de la déforestation demeure critique dans plusieurs endroits du monde, particulièrement dans les pays moins nantis. Bien que des pays industrialisés parviennent à maintenir ou augmenter leur couvert forestier, certains endroits affichent une perte inquiétante qui n'est pas compensée par le reboisement. La situation est particulièrement désastreuse dans les pays où pousse la dense et précieuse forêt tropicale, communément appelée le " poumon de la Terre ". Au Brésil, par exemple, la forêt est détruite à raison de 31 000 km² de surface par année. En Indonésie, c'est 19 000 km² de surface forestière qui est anéantie et la cadence ne montre aucun signe de ralentissement. Ce processus de destruction massive menace fortement la biodiversité planétaire et accélère le phénomène du réchauffement climatique.

Les causes de la déforestation

Il existe plusieurs causes au problème du déboisement, certaines étant d'ordre naturel et d'autres reliées à l'activité humaine. Ce sont toutefois ces dernières qui mettent en danger la survie de la biodiversité forestière dans plusieurs endroits sur le globe. En premier lieu, l'agriculture sur brûlis, pratique par laquelle les humains incendient les arbres pour faire place à l'agriculture, continue de menacer plusieurs forêts (par exemple, la forêt amazonienne). La pauvreté, la surpopulation, l'exploitation minière et la multiplication des troupeaux de bétails sont d'autres phénomènes qui peuvent mener à la déforestation. La coupe des arbres pour en faire du bois de chauffage ou du charbon de bois est également une cause du déboisement. Enfin, l'exploitation forestière, lorsqu'elle est excessive et peu soucieuse du développement durable, représente une menace réelle pour nos forêts.

Les conséquences du déboisement

Les conséquences du déboisement sont importantes pour l'environnement et pour les populations humaines. En premier lieu, il existe un lien incontestable entre la disparition des forêts et le réchauffement climatique. En effet, les arbres disparus n'emprisonnent plus d'énormes quantités de gaz carbonique présent dans l'air, gaz qui contribue à l'effet de serre. En plus, les forêts incendiées produisent des tonnes de gaz carbonique, ce qui accroît l'effet de serre. Le déboisement cause la désertification dans certaines régions à risques, particulièrement en Afrique. Lorsque les arbres et leurs racines n'y sont plus, les sols s'érodent et s'appauvrissent de leurs nutriments. Les terrains souvent déboisés pour l'agriculture deviennent alors moins fertiles, ce qui compromet la subsistance de nombreuses populations dans plusieurs pays. Enfin, les forêts représentent des barrières naturelles sans lesquelles les catastrophes comme les ouragans et les tsunamis prennent des proportions encore plus funestes.



Culture sur brûlis au Panama

La forêt au Québec

Une population concernée

Le Québec est une province riche de ses forêts diversifiées. La toundra, la forêt boréale, la forêt mixte et la forêt de feuillus se partagent l'essentiel de notre territoire. Plusieurs personnes occupent un emploi directement lié à la forêt : environ 160 000 Québécois travaillent à la récolte et à la transformation du bois et 30 000 autres oeuvrent dans le secteur de la faune et des loisirs en forêt. Depuis quelques années, la population s'est montrée de plus en plus inquiète du sort réservé à nos espaces forestiers. Plus particulièrement, la gestion de l'immense forêt boréale a mobilisé partout au Québec des intervenants constatant la surexploitation de cette richesse collective et désirant la préserver.

La dégradation des forêts au Québec

Couvrant près de 70 % de notre territoire forestier, la forêt boréale du Québec représente une partie importante des 20 % de forêts vierges qui subsistent sur la planète. Il ne resterait plus qu'environ 15 % de la forêt boréale québécoise qui soit encore originelle*. L'altération de la forêt québécoise est due à une exploitation industrielle excessive et à un plan de protection des ressources inadéquat (voir en annexe 1). Pendant des décennies, l'État a toléré des pratiques néfastes de la part des compagnies forestières qui ont miné une partie de notre forêt publique. En 2004, le rapport Coulombe sur la gestion de la forêt publique québécoise constatait plusieurs problèmes liés à l'exploitation de nos ressources forestières. Entre autres conclusions, le rapport recommandait la mise en place d'une gestion plus participative de la forêt, une diminution des coupes et la création de nouvelles aires protégées. Le gouvernement s'est d'abord montré sensible aux conclusions de la commission, mais les groupes écologistes sont maintenant unanimes à blâmer le retard qu'accuse le Québec dans plusieurs de ses actions destinées à préserver la forêt.

Les aires protégées

Notons d'abord que le Québec demeure en queue de peloton en ce qui a trait à la création d'aires protégées sur son territoire. Depuis 2004, le gouvernement a reculé à plusieurs reprises face à son engagement de protéger 8 % des terres publiques. Aujourd'hui, seulement 4,79 % du territoire est officiellement préservé, ou en voie de l'être, de l'activité industrielle. Il reste toutefois un long chemin à parcourir pour atteindre la moyenne internationale de 12 %.

Que pouvons-nous faire?

Il existe une multitude d'actions qui peuvent être posées en faveur de la préservation de notre patrimoine forestier (voir en annexe 2). Le recyclage et l'utilisation de produits recyclés constituent un pas important dans la bonne direction. Il est aussi essentiel de prendre conscience de notre consommation de papier et de la réduire autant que possible. L'achat de produits portant la marque de certification forestière FSC (voir en annexe 3) est aussi bénéfique puisque les articles qui arborent ce logo sont fabriqués de façon responsable du point de vue écologique. Également, il est facile de s'impliquer dans l'une des nombreuses campagnes qui visent à faire pression sur les politiciens dans le dossier de la gestion forestière, par exemple en ce qui a trait aux aires protégées.



*Les forêts protégées du Québec.
Photo : Ministère des Ressources
naturelles et de la Faune*

Saviez-vous que...

- Plus de 90 % des forêts québécoises sont de propriété publique provinciale.
- Plus de 70 % des Québécois estiment que le territoire forestier n'est pas suffisamment protégé (sondage CROP 2007).
- Le rapport Coulombe sur la gestion de la forêt publique (2004) recommandait de protéger 12 % du territoire avant 2010. En 2007, la proportion n'est que de 4,79 %.
- Plus de 240 millions d'arbres sont coupés chaque année au Québec.

Sources : www.auxarbrescitoyens.com

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

* Une forêt originelle (ou primaire) n'a pas été altérée de façon significative par la présence humaine.

Le déboisement en Haïti

Après des siècles d'exploitation massive de ses forêts, Haïti se retrouve à l'heure actuelle pratiquement dépourvu d'arbres. Le niveau de déboisement y atteint 98 % de la surface de son territoire; un triste constat pour un endroit autrefois reconnu pour sa végétation luxuriante. Dans ce pays, le plus pauvre de l'hémisphère occidental, la déforestation entraîne une multitude de problèmes environnementaux et menace la survie de la population.

La déforestation du territoire haïtien a commencé il y a très longtemps. Dès le début du XIXe siècle, le pays a dû payer une indemnité à la France pour que cette dernière reconnaisse son indépendance. Des tonnes de bois, dont beaucoup d'acajou, ont été coupées pour payer la dette. Aujourd'hui, la production du charbon de bois est une des causes de la déforestation en Haïti. Dans un pays où près de 80 % de la population n'a pas accès à l'électricité, le bois représente souvent le seul combustible disponible.

En outre, le charbon obtenu constitue un revenu supplémentaire pour les paysans qui doivent souvent survivre avec moins d'un dollar par jour. Bien qu'ils soient conscients de la problématique de la déforestation, de nombreux Haïtiens dépendent de la coupe des arbres et de la production de charbon de bois pour pourvoir à leur subsistance.



La frontière entre Haïti et la République Dominicaine témoigne de l'ampleur du déboisement du côté haïtien (à gauche).



Les problèmes engendrés par le déboisement sont multiples. La transformation des surfaces boisées en cultures de subsistance mal adaptées appauvrit les sols qui deviennent moins fertiles. Dépourvu des arbres qui retiennent les sols et les eaux, Haïti est en proie aux sécheresses, aux inondations et aux glissements de terrain qui sont alors plus fréquents. Haïti était donc plus vulnérable lors du passage de l'ouragan Jeanne en 2004 qui a entraîné la mort de milliers d'Haïtiens dans les coulées de boue et les inondations.

La situation est urgente pour Haïti et le reboisement doit demeurer une priorité dans le processus de développement du pays. À ce jour, des initiatives ont été mises sur pied dans les communautés haïtiennes pour impliquer la population locale dans la démarche de reboisement. Il est d'ailleurs possible pour les gens d'ici d'offrir une aide financière pour appuyer ces projets de développement prometteurs. Bien qu'il soit probable que la démarche dure encore plusieurs années, les progrès en matière de reboisement constitueront sans aucun doute un fer de lance pour l'avenir d'Haïti.

Saviez-vous que?

- Entre 10 et 20 millions d'arbres sont coupés annuellement en Haïti.
- L'utilisation du bois et du charbon de bois totalise 80 % de la consommation énergétique en Haïti.
- Chaque année, 15 millions de mètres cubes de sols montagneux sont emportés vers la mer, à défaut d'une végétation adéquate pour retenir les sols.
- Le revenu moyen des paysans haïtiens est de 115 \$ par an.

Source : www.medialternatif.org

Liens utiles :

Fiche d'information sur Haïti : www.in-terre-actif.com/fiches_pays/haiti.htm

Réseau alternatif haïtien d'information : www.medialternatif.org

Système d'information mondial francophone pour le développement durable : www.mediaterre.org

Projet de reboisement de Sainte-Suzanne en Haïti

La commune de Sainte-Suzanne est située au nord-est d'Haïti, près de la frontière avec la République Dominicaine. Un grave problème de déforestation affecte la communauté et nuit à son développement. Le Comité de Solidarité/Trois-Rivières collabore avec l'Institut de recherche et d'animation technique en aménagement du milieu (IRATAM), pour mettre en œuvre un projet de reboisement dans cette commune de 23 000 habitants. La participation de plusieurs paysans et paysannes de la région permettra en outre de mener le projet à terme.

À une certaine époque, les terres montagneuses de Sainte-Suzanne produisaient l'un des meilleurs cafés au pays. Malheureusement, la chute des prix du café, dans les années 1990, ainsi que le contrôle étranger des moyens de production ont accéléré le processus de dégradation de l'environnement. En effet, les paysans ont été forcés de remplacer les cultures de café par une culture de subsistance mal adaptée au sol des montagnes. En plantant de l'igname, des haricots et de la pistache, entre autres, on a rendu la terre de moins en moins fertile. De plus, l'extrême pauvreté et le manque d'électricité et d'essence ont obligé les paysans à couper les rares arbres pour en faire du bois de chauffage ou du charbon de bois. La situation est aujourd'hui critique puisque l'absence de couverture végétale aggrave les conséquences reliées aux pluies abondantes, notamment lorsque les ouragans frappent la région. Il faut savoir que les terres dépourvues de couverture forestière ne parviennent pas à retenir l'eau de pluie; les inondations prennent alors des proportions colossales et mettent en péril la vie des habitants.



Le projet de reboisement vise à mettre en action plus de 750 paysans et paysannes de Sainte-Suzanne. Ces participants auront la charge de planter et faire croître 50 000 plantules par année. Le projet se déroulera en plusieurs étapes qui précéderont la mise en terre des nouveaux arbres. D'abord, des participantes seront formées pour prendre en charge les pépinières et faire grandir les plantules avant qu'elles ne soient prêtes à être semées. De leur côté, les paysannes et les paysans recevront une formation qui leur enseignera comment planter et protéger les plantules. Une partie importante du projet sera aussi consacrée à informer la population des solutions au déboisement et à susciter son appui et sa participation dans la démarche de reforestation. Enfin, la distribution et la mise en terre des jeunes arbres marqueront le début du reboisement de Sainte-Suzanne.



Ruches en Haïti. Photo : Denis Labelle

Le projet permettra de faire grandir des arbres dont les fruits nourriront la population. La production fruitière excédentaire générera des surplus qui apporteront un revenu supplémentaire à la communauté. De plus, les espèces plantées seront visitées par les abeilles qui pourront alors produire plus de miel, ce qui enrichira les apiculteurs de la région. En augmentant le pouvoir économique des membres de la communauté, le projet pourra donner à ceux-ci la possibilité de recourir à d'autres sources d'énergie que le charbon de bois. Enfin, le sol qui accueillera les arbres sera plus riche et davantage en mesure de retenir les eaux, diminuant ainsi les risques d'inondations.

Une plantule coûte environ 25 sous à produire, de la semence à la mise en terre. Pour planter 100 000 arbres et changer la qualité de vie des habitants de Sainte-Suzanne, il faudra donc déboursier 25 000 \$. Compte tenu des retombées considérables qu'aura le projet sur la communauté, il s'agit d'un moyen peu coûteux d'améliorer la situation des paysans et de leur environnement.

Plus d'information sur le projet, rendez-vous sur Internet à l'adresse suivante: www.in-terre-actif.com

La forêt au Québec

Une brève histoire de la forêt québécoise

La forêt a toujours occupé une place importante dans l'histoire du Québec. Dès l'époque de la Nouvelle-France, les colons qui s'établissaient sur les rives du Saint-Laurent devaient défricher leurs terres pour pouvoir les cultiver. Le bois était alors surtout utilisé dans la construction des habitations et des navires. Ce n'est toutefois qu'au XIX^e siècle que l'exploitation à grande échelle de la forêt a réellement pris son essor. Le commerce avec la Grande-Bretagne, puis avec les États-Unis, a fait exploser la demande pour le bois d'œuvre québécois. Les personnages de bûcherons et de draveurs, témoins de cette époque, occupent d'ailleurs encore une place importante au sein du folklore québécois.



La drave du bois flottant sur les cours d'eau au début au 20^e siècle

La composition des forêts avait déjà été grandement modifiée au début du XX^e siècle. Bien que le bois qu'on récoltait était devenu moins intéressant pour la construction, il était idéal pour fabriquer du papier. L'industrie papetière, sous la férule de propriétaires américains et canadiens anglais, a donc pris une expansion considérable et est devenue un secteur central de l'économie du Québec. Le perfectionnement des outils de coupe a accéléré le rythme de l'exploitation des forêts, entre autres avec la scie à chaîne dont l'usage s'est généralisé dès 1950. Jusque là, le gouvernement québécois s'était surtout contenté de percevoir des droits de coupe sans s'inquiéter de la façon dont les compagnies géraient les forêts. L'administration publique s'intéressait surtout au renouvellement des ressources sylvicoles dans l'objectif de fournir davantage de bois à l'industrie.

Durant les dernières décennies, toutefois, de nouvelles valeurs environnementales ont émergé et la population s'est de plus en plus impliquée dans le dossier des forêts. En 1999, le documentaire de Richard Desjardins, *L'erreur boréale*, soulevait les passions et mettait à l'avant-plan les pratiques dévastatrices de l'industrie forestière, en dénonçant entre autres l'usage généralisé de la coupe à blanc.



Photo : Martin Bouffard

La Commission Coulombe sur la gestion de la forêt publique déposait cinq ans plus tard un rapport qui confirmait plusieurs de ces craintes. Une série de recommandations destinées à protéger les forêts du Québec a alors été adressée au gouvernement provincial. Parallèlement, une crise importante secoue l'industrie forestière depuis quelques années. On estime qu'environ 10 000 emplois ont été perdus depuis 2005. Le développement de nouvelles activités, par exemple l'écotourisme, offre toutefois un espoir à moyen terme pour les travailleurs des régions les plus touchées.

Aujourd'hui, le Québec est à la croisée des chemins en ce qui a trait à la gestion de la forêt. La population est plus consciente que jamais de l'importance de préserver les richesses forestières et elle exige des actions du gouvernement québécois pour sauvegarder ce précieux patrimoine naturel. Les prochaines années diront si le changement de cap vers le développement durable est bel et bien assuré. D'ici là, les citoyens devront maintenir la pression sur les élus et l'industrie pour que les modifications amorcées se poursuivent.

Sauvegardez la forêt du Québec : passez à l'action!

Pour vous impliquer dans des regroupements en environnement

Depuis quelques années, plusieurs regroupements se sont formés pour sauvegarder nos forêts. La campagne *Aux arbres citoyens!* rassemble divers intervenants qui oeuvrent à la sauvegarde de la forêt boréale en communiquant au public les enjeux écologiques qui y sont liés. Vous pouvez signer la pétition *On dort comme une bûche* à cette adresse Internet www.ondortcommeunebuche.com. Il est aussi possible de vous impliquer dans les activités des organisations adhérant à cette initiative. Visitez ces adresses pour offrir votre appui :

www.rqge.qc.ca/Membres/membres.html

www.naturequebec.org/pages/noussoutenir.asp

www.gifttool.com/donations/Donate?ID=36&VER=1&LNG=FR&PID=433,438,439,440

Pour vous procurer des arbres et les planter près de chez vous

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune donne des plants aux personnes désireuses de reboiser à leurs frais leurs lots forestiers, mais n'accorde aucun plant à des fins ornementales. Toutefois, des plants peuvent être obtenus au mois de mai de chaque année, à l'occasion du « Mois de l'arbre et des forêts », lors d'activités éducatives et promotionnelles dans chacune des régions. Pour obtenir des arbres, le citoyen peut questionner sa municipalité; la plupart des municipalités organisent des journées de distribution populaire. Quant aux écoles, aux organismes environnementaux et communautaires, ils doivent communiquer avec l'Association forestière de leur région. (www.afvsm.qc.ca/region.htm). Des plants sont aussi disponibles lorsque le ministère prévoit des surplus au programme régulier de reboisement. Dans ce dernier cas, les personnes intéressées doivent s'informer de la disponibilité des plants auprès du bureau régional du ministère le plus près de leur localité.

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Saviez-vous que?

- Fabriquer du papier recyclé requiert de 50 à 75 % moins d'énergie électrique et thermique que la production à partir de fibres vierges.
- En Amérique du Nord, chaque foyer utilise environ 22 kilos de papier jetable par année, dont une centaine de rouleaux de papier de toilette qui, une fois déroulés, pourraient s'étendre sur cinq kilomètres.
- On évalue que chaque année, la récupération du papier permet de préserver trois arbres par personne. Cela donnerait donc **23 millions d'arbres** économisés par les Québécois annuellement!

Sources : www.telequebec.tv
www.co-eco.org

La certification forestière FSC

La certification forestière a pour objectif d'identifier les compagnies qui ont des pratiques de gestion durable de la forêt et de guider les acheteurs dans leurs choix de consommation. Au Canada, on retrouve trois systèmes de certification. Cependant, seule la certification forestière FSC est endossée par les groupes écologistes et aucune autre n'a la même crédibilité internationale. Elle est aussi la plus difficile à satisfaire puisqu'elle est basée sur des critères qui portent autant sur les responsabilités environnementales que sociales des entreprises.

Tembec annonçait en 2005 la certification de près de 12 000 km² de forêts en Abitibi, devenant ainsi la première compagnie à obtenir le sceau FSC sur le territoire québécois. DOMTAR produit aussi depuis cette année un papier certifié qui est offert aux consommateurs québécois.

Aujourd'hui, la certification FSC en est encore à ses débuts au Québec mais une demande accrue motiverait les compagnies forestières à soumettre leurs pratiques à l'accréditation. Il ne faut donc pas hésiter à rechercher les produits FSC (toujours identifiés par le logo) et à en parler aux détaillants qui vendent du bois ou du papier.

Un répertoire des produits certifiés FSC et des détaillants qui les distribuent au Canada est disponible sur Internet : www.fsccanada.org/certified_products.htm



FSC-CAN-019

